

La petite feuille



SCHR Société Coopérative
D'Habitation Renens et agglomération
Juillet 2025

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2025 EN BREF	5
UN GRAND BRAVO À NOS SOCIÉTAIRES	6
HOMMAGE À M. MARCEL CODEREY	7
NOUVELLE PLACE DE JEUX AUX BIONDES	8
PAUDEX 10 - 12 -14 : LES JARDINS POTAGERS ONT TROUVÉ LEURS JARDINIERS	9
LES CONSEILS DE LA GÉRANTE	10
LES CONSEILS DE LA COMPTABLE	11
LES CONSEILS DE LA GÉRANTE TECHNIQUE	12
ACCUEIL DES NOUVEAUX SOCIÉTAIRES 2024	13
LA FÊTE DES VOISINS 2025	14
CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES : UNE AVENTURE INOUBLIABLE ! 🥚	15
80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA SCHR	16

Editorial

Le jeu, une place où chacun trouve sa place ...

Le jeu occupe une position particulière dans notre vie, oscillant entre l'évasion et l'apprentissage. Dès l'enfance, il façonne l'esprit, aiguise la curiosité et cultive l'imaginaire. Le jeu permet d'appivoiser le monde, d'expérimenter, de tisser des liens avec autrui par le rire, la coopération.

La dimension sociale et communautaire des aires de jeux n'est plus à prouver aujourd'hui, elle est un complément indispensable à l'urbanisation.

Il y a lieu de concevoir des places de jeux aptes à répondre à de nombreux besoins, car elles ne doivent pas être un simple assemblage de structures ludiques réservées à une catégorie d'enfants. Les immeubles ont des cycles de vie, périodes d'occupation avec des familles et jeunes enfants, puis avec des adolescents, puis avec des locataires seuls ou en couple sans enfant.

Aujourd'hui, nous devons concevoir des espaces qui incarnent de véritables lieux de rencontre. Elles doivent fédérer petits et grands autour de valeurs de partage, de convivialité et de respect de l'environnement. Chacun doit pouvoir trouver sa place.

Ainsi, il s'agit de repenser les aires de jeux comme des espaces évolutifs et inclusifs, capables d'accompagner les besoins changeants de la communauté au fil du temps. Un banc bien placé permettant de surveiller les ébats de ses enfants, un coin d'ombre sous un arbre, une table de pique-nique, des espaces pour discuter ou simplement observer la vie qui passe : chaque élément contribue à l'épanouissement collectif.

Les jeux accessibles à tous, adaptés aux différents âges, et la diversité des aménagements favorisent l'intégration, renforcent le sentiment

d'appartenance et créent de nouveaux souvenirs partagés. La nouvelle place des Biondes répond à ce nouveau concept : des jeux classiques pour les petits comme la balançoire, le toboggan, le mur de grimpe, et aussi une piste de pétanque pour jouer en famille ou entre voisins, un terrain aménagé pour une partie de foot spontanée. Un cheminement permet de se dégourdir les jambes dans un environnement arborisé avec des essences indigènes. En période de fortes chaleurs, un pique-nique spontané peut facilement s'organiser à l'ombre d'un platane. Sa conception est évolutive et pourra être complétée en fonction des besoins.

Avec ces places de jeux, les salles communautaires, ses manifestations comme la journée du 23 août dans le cadre des festivités du 80^e anniversaire dont vous avez reçu une invitation, la SCHR continuera à l'avenir de mettre à votre disposition des infrastructures vous permettant de jouer, de se rencontrer, où chacun doit pouvoir trouver sa place.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Le président de la SCHR
François Delaquis

L'assemblée générale du 24 juin 2025 en bref

Ce sont 81 sociétaires qui ont participé à l'Assemblée Générale du 24 juin dernier à la Buvette de la salle de spectacles de Renens.

L'AG a pris les décisions suivantes :

- ✓ accepté les comptes 2024 et donné décharge au Conseil d'administration, à l'Organe de révision ainsi qu'à la Commission de gestion ;
- ✓ fixé à 2.25 % le taux d'intérêt des parts sociales pour l'exercice 2024 ;
a remercié et pris acte de la démission de deux administrateurs :
 - M. Claude Regenass
 - M. Joël Desaulles
- ✓ renouvelé les mandats des administrateurs de M. Jean-Marc Dupuis et Raymond Bovier ;
- ✓ nommé en qualité d'administrateur M. Sylvain Richard. Titulaire d'un CFC de menuisier et au bénéfice du diplôme de coordinateur de travaux de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs, il est actuellement chef de projet menuiserie spécialisé en portes et éléments coupe-feu ;
- ✓ nommé Mme Maria Petronio en qualité de membre suppléante à la Commission de gestion ;
M. Yvan Pascal Christinat devient président de la Commission de gestion en remplacement de Mme Laurence Bergmann qui a terminé son mandat de 3 ans ;
- ✓ reconduit le mandat de Fiduservice en qualité d'Organe de révision
- ✓ maintenu inchangé à CHF 100.00 le montant du jeton de présence des administrateurs et des membres de la Commission de gestion ;
- ✓ maintenu inchangé à CHF 50.00 la finance d'admission à la SCHR ;

- ✓ a pris connaissance des projets futurs de la SCHR :
 - rénovation énergétique de l'ensemble du groupe des Corbettes (travaux 2026).
 - rénovation des cuisines du 1er mai : travaux 2026.
 - rénovation des appartements ou démolition et reconstruction de l'immeuble d'Arzillier 13 ;
 - rénovation énergétique Rue du Lac 18A.
- ✓ répondu aux diverses questions individuelles.

Un grand bravo à nos sociétaires

Nous avons le plaisir de fêter et de remercier nos 9 sociétaires jubilaires qui ont 40, 50 et 60 ans de sociétariat.

Sociétaire anniversaire	Date d'entrée	Nom	Prénom
60	01.04.1965	Berset	Michel
60	21.11.1965	Nicolet	Emile
50	01.02.1975	Bovier	Raymond
50	03.08.1975	Narducci	Franco
50	28.08.1975	Granitto	Antonio
40	01.01.1985	Amweg	Daniel
40	01.04.1985	Jimenez	Pedro
40	27.04.1985	Plancherel	Geneviève
40	01.09.1985	Ratte	Jacques



Hommage à M. Marcel Coderey

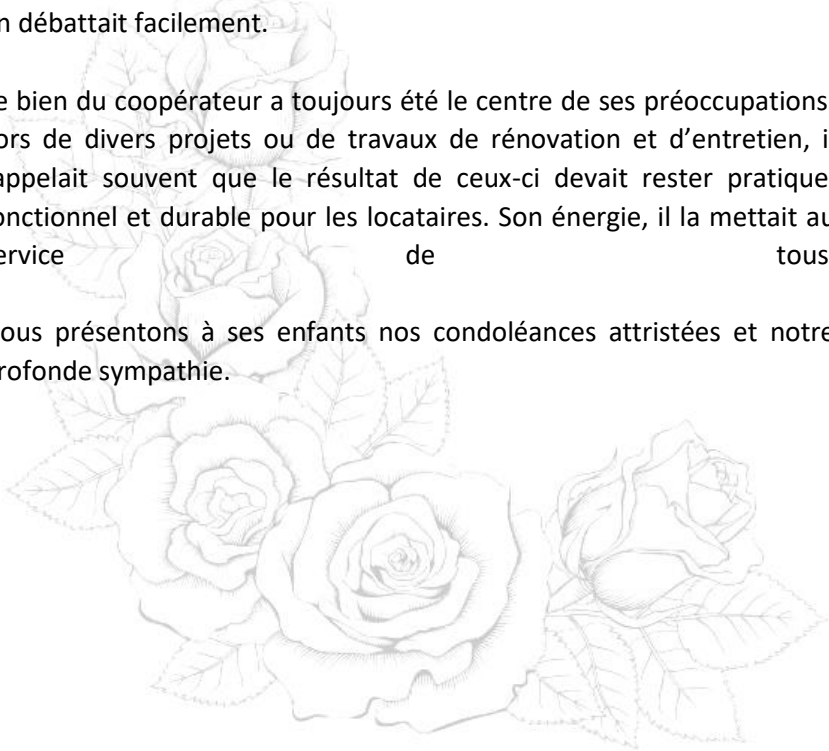
ancien administrateur architecte, bâtisseur de solutions au service du logement social et bien collectif

L'ensemble des coopérateurs et coopératrices de la SCHR tiennent à rendre hommage à M. Marcel Coderey, qui nous a quitté le 16 mars 2025 à l'âge de 80 ans. Il avait 41 années de sociétariat.

Architecte de formation, ancien membre de la Commission de salubrité de la Commune de Renens, Marcel Coderey a été, non seulement un professionnel compétent, mais un humaniste attentif, constructeur de ponts avec tous ses interlocuteurs. Il aimait partager ses convictions et en débattait facilement.

Le bien du coopérateur a toujours été le centre de ses préoccupations. Lors de divers projets ou de travaux de rénovation et d'entretien, il rappelait souvent que le résultat de ceux-ci devait rester pratique, fonctionnel et durable pour les locataires. Son énergie, il la mettait au service de tous.

Nous présentons à ses enfants nos condoléances attristées et notre profonde sympathie.





Nouvelle place de jeux aux Biondes

Débutés en décembre 2024, les travaux de rénovation de la nouvelle place de jeux des Biondes se sont achevés par l'inauguration de celle-ci le 25 juin 2025. Une petite cérémonie avec coupage de ruban et collation a été organisée à cette occasion.



Inauguration du 25 juin coupé de ruban

Ce nouvel espace arborisé, comprenant plus de 40 variétés de plantes indigènes, telles que l'érable champêtre, le tilleul à grandes feuilles ou encore le noisetier, a été pensé pour offrir un lieu de détente, de jeu et de rencontres intergénérationnelles. Adaptée aux besoins des enfants et des familles, sécurisée, la place de jeux est désormais prête à accueillir petits et grands.

Paudex 10 - 12 -14 : Les jardins potagers ont trouvé leurs jardiniers

Les dix parcelles potagères mises à disposition par la SCHR aux locataires des numéros 10, 12 et 14 de l'avenue des Paudex ont été attribuées par tirage au sort. C'est la main d'un enfant de l'Association des Biondes qui par un tirage au sort, a désigné les 10 locataires retenus parmi les 13 inscriptions reçues.



Tirage au sort dans les locaux de la SCHR

Ces petits jardins d'environ 8 m² sont désormais entre les mains de locataires motivé-e-s par le jardinage, prêts à cultiver légumes, herbes et fleurs.



Les conseils de la gérante

N'oubliez pas de renouveler votre demande d'inscription aux logements chaque année.

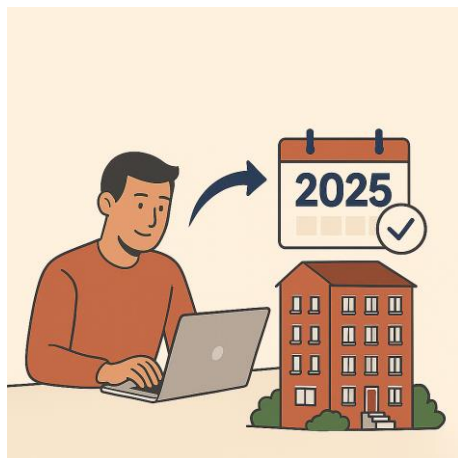
L'attribution des logements dépend de deux critères : la date de sociétariat et la date d'inscription.

Votre classement est conservé uniquement si la demande est renouvelée chaque année.

En cas de changement de situation (agrandissement de votre foyer, etc.), informez-nous rapidement pour que votre dossier reste à jour.

La gérance est à votre disposition pour toute question ou mise à jour de votre demande.

Le formulaire de demande est disponible sur notre site internet : www.schrenens.ch



Processus de Renouvellement :

- ✓ Télécharger le formulaire de demande de logement
- ✓ Compléter le formulaire de demande de logement
- ✓ Envoyer le formulaire de demande de logement par mail à :

info@schrenens.ch ou par courrier à
Avenue des Paudex 10, 1020 Renens.

Les conseils de la comptable

En cas de départ de votre logement – que deviennent vos parts sociales ?

Lors du départ définitif d'un logement de la SCHR, vous avez la possibilité de conserver vos parts sociales ou de demander le remboursement total ou partiel de celles-ci.

Les parts sociales font office de **garantie de loyer**, l'équivalent d'une à deux parts est conservé temporairement, le temps que le décompte de chauffage pour la période en cours soit établi et que tous les soldes soient régularisés. En cas d'arriérés, le montant dû est porté en déduction des parts à rembourser.

Les demandes de remboursement doivent être présentées par écrit.

Rien ne vous oblige à demander le remboursement !

Vous pouvez choisir de garder vos parts sociales et rester ainsi membre de la coopérative, même sans logement.

Vous conservez ainsi votre ancienneté dans la coopérative, ce qui est un avantage si vous souhaitez vous réinscrire pour un appartement.

Les parts sociales rapportent un intérêt annuel. **C'est plus avantageux qu'un compte épargne classique.** Lors de la dernière assemblée générale, c'est un taux de 2,25 % qui a été fixé pour la rétribution des parts sociales.



Les conseils de la gérante technique

Utilisation des buanderies communes

Les buanderies communes des immeubles sont des espaces partagés, destinés à faciliter le quotidien des locataires. Ces installations sont exclusivement réservées aux locataires de l'immeuble concerné pour leur propre besoin. L'accès aux personnes extérieures est interdit.

Ces équipements, prévus pour répondre aux besoins en lavage et séchage du linge, sont financés par les loyers des coopérateurs.

Une utilisation abusive ou non autorisée entraîne :

1. **Une surcharge des machines,**
2. **Une usure prématurée des équipements** engendrant des pannes ainsi que des frais supplémentaires.
3. **Des tensions entre voisins,** dues au non-respect des horaires et/ou au mauvais état de la machine laissé après usage.

Les buanderies sont un service précieux qui doit être utilisé de façon responsable. Respecter ces règles, préserve la qualité du vivre ensemble.

Rappel des règles à suivre :

- ✓ Accès réservé aux locataires SCHR.
- ✓ Respect des horaires.
- ✓ Entretien et respect des équipements.
- ✓ Utilisation raisonnée des équipements.



Accueil des nouveaux sociétaires 2024

Rencontre des nouveaux sociétaires – 20 mars 2025

Le jeudi 20 mars 2025, le Conseil d'administration a accueilli une vingtaine de nouveaux sociétaires à la salle communautaire de Paudex 12. Il s'agissait de la 2^e édition de cette rencontre, lancée en 2023.

Cette soirée avait pour but de :

- ✓ Présenter l'histoire de la SCHR et son parc immobilier ;
- ✓ Expliquer la politique de logements abordables et le fonctionnement de la coopérative ;
- ✓ Informer sur les droits et devoirs des coopérateurs, les règles locatives et les canaux de communication (site web, petite feuille, panneaux d'affichage) ;
- ✓ Montrer comment réserver les salles communes et à qui s'adresser ;
- ✓ Permettre de rencontrer les membres du Conseil et le personnel de la gérance.

L'importance de participer à l'Assemblée générale et aux organes de la coopérative, comme la Commission de gestion, a été soulignée.

Des exemples d'initiatives de sociétaires ont été présentés, notamment les activités pour enfants organisées par l'Association des enfants des Biondes (chasse aux œufs, Halloween, etc.).

La convivialité était à l'honneur avec un rappel des prochains événements, dont la fête des voisins et le 80^e anniversaire des 22 et 23 août 2025 à la Salle de spectacles.

La rencontre s'est terminée par une session de questions-réponses et le verre de l'amitié.



Prochaine rencontre : mercredi 26 mars 2026 à 20h, à la salle communautaire de Paudex 12.

La Fête des Voisins 2025

La Fête des Voisins est bien plus qu'un simple rassemblement annuel ; c'est un véritable moment de partage et de convivialité. Elle permet à chacun de découvrir ses voisins sous un autre jour, d'échanger dans une ambiance détendue et festive.



Quelle particularité pour cette année 2025 ?

Cette année nous avons intégré la Fête des voisins dans le cadre des festivités du 80^{ème} anniversaire. Ainsi, pour chaque immeuble qui a organisé cette manifestation, la SCHR a mis à disposition des locataires de l'immeuble un panier richement garni.

Un kit de jeux destiné aux enfants leur a été remis afin qu'ils puissent participer au concours qui leur permettra de recevoir un cadeau lors de la journée du 23 août. Du côté logistique, la Commune a fourni les tables et les bancs.

Chacun et chacune, en fonction du lieu où il habite, a pu façonner avec ses voisins le repas, les discussions, la soirée et sa durée. La détente et la bonne humeur ont été les dénominateurs communs aux participants.

Chasse aux œufs de Pâques : une aventure inoubliable ! 🐣

Le 9 avril 2025, la SCHR a organisé une grande chasse aux œufs avec l'aide de l'Association des enfants des Biondes. Plus de 50 enfants ont participé à cet après-midi plein de joie, de jeux et de chocolat !

Munis d'indices et de leur curiosité, les enfants ont parcouru le quartier à la recherche d'œufs et de trésors cachés. Entre rires, entraide et bonne humeur, petits et grands se sont bien amusés.



Les familles ont aussi profité de ce moment convivial, partagé dans une ambiance chaleureuse.

Merci à tous les participants, aux bénévoles et aux organisateurs pour ce beau moment de fête !





80^{ème} anniversaire de la SCHR

Pourquoi fêter et marquer les anniversaires ? C'est un moment qui rappelle à chaque génération le rôle et l'importance du travail effectué par les pères fondateurs audacieux et animés d'un bien-être collectif.

Fondée en 1945, la SCHR fêtera ses **80 ans** en août 2025. Initialement prévu pour les 75 ans, l'événement a été repoussé à cause du COVID — mais nous sommes plus prêts que jamais à le célébrer.

Les temps forts du 80e anniversaire :

Vendredi 22 août 2025 – Soirée officielle

Lieu : à la salle de spectacles de Renens, en présence des autorités, partenaires, anciens administrateurs et membres du personnel.

Au programme : repas festif avec animations musicales et artistiques.

Samedi 23 août 2025 – Journée festive - coopérateurs et famille.

Lieu : Esplanade de la salle de spectacles

- ✓ **Dès 11h30** : Apéritif offert par la Ville de Renens avec des produits locaux (AFIRO). Début des activités pour les enfants.
- ✓ **Dès 12h30** : Repas (menu viande ou végétarien) et boissons offerts. Un Wine Truck proposera vins, jus artisanaux, bière locale et eau minérale.
- ✓ **14h15** : Petite partie officielle, soufflé des bougies, remise des prix du jeu de piste.
- ✓ **L'après-midi** : Création d'une fresque collective qui rejoindra le patrimoine de la SCHR.

 **Fin de la journée à 18h.**



Vous avez des suggestions d'articles à paraître dans le journal « Petite feuille »

Ou des idées d'amélioration touchant la coopérative ?

Vous pouvez nous en faire part au

021 632 80 90

ou sur

info@schrenens.ch



HORAIRE PERIODE ESTIVALE (du 30.06 au 18.08)

Guichet : mardi 8h-12h et mercredi 13h30 -17 h

Téléphone : lundi, mardi, mercredi et jeudi 8h-12h



Versement intérêts parts sociales

Quand : le mercredi 16 juillet

80ème anniversaire de la SCHR

Où : Esplanade et salle de spectacles Renens
Quand : les vendredi et samedi 22 et 23 août 2025

Halloween

Où : Salle de l'Association des enfants des Biondes
Quand : le vendredi 31 octobre à partir de 18h00

**Société Coopérative d'Habitation
de Renens et agglomération
Avenue des Paudex 10
1020 Renens**

Site internet : www.schrenens.ch